

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **90 (1954)**

Heft 40

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: Agenda S.P.R. — Congrès internationaux d'Oslo: I. - F.I.A.I. — Vaud: Nouveaux bâtiments d'école. — Gentillesses. — Les nombres en couleur. — Morges. — Yverdon. — S.V.T.M. et R.S. — Genève: U.I.G.M. — Autour de l'urne. — U.I.G.D. — U.A.E.E. — U.A.E.E.: Groupe d'échanges. — Neuchâtel: Exposition scolaire permanente. — Aux membres de l'Institut neuchâtelois. — Jura bernois: Convocation. — Communiqué: Exposition internationale du B.I.E. — Plaisir de lire.

PARTIE PÉDAGOGIQUE: Louis Meylan: Pour enseigner mieux. — Bibliographie. — V. Soutter: Pour mieux connaître les animaux: Le perroquet.

Partie corporative

AGENDA S.P.R. 1955

Souple, maniable, d'un format commode, voilà l'Agenda de la S.P.R., qui va prochainement voir le jour pour la première fois. Et que de sagesse, déjà, chez ce nouveau-né que vous pourrez consulter souvent, avec profit! Réservez-lui donc bon accueil, il se présentera bientôt lui-même.

CONGRÈS INTERNATIONAUX D'OSLO (JUILLET-AOUT 1954)

I - F.I.A.I.

C'est à Oslo que se sont tenus cette année les deux congrès internationaux: celui de la Fédération internationale des Associations d'Instituteurs (F.I.A.I.), du 29 au 31 juillet, et celui de la Confédération mondiale des Organisations de la Profession enseignante (C.M.O.P.E.), du 2 au 5 août.

Oslo est une belle ville, mais elle manque un peu de pittoresque; par contre ses environs en sont charmants: le fjord aux multiples embranchements avec ses affleurements de granit et sa verdure: quelques minutes de bateau vous amènent à Bygdoy, où sont conservés le « Fram » et le « Kon Tiki », vivants témoignages de l'esprit d'aventures qui continue d'animer les modernes Vikings, tandis qu'un peu plus loin, on peut admirer les célèbres bateaux de l'an 900, d'une ligne si audacieuse et si pure; la colline de Holmenkollen avec son tremplin olympique de saut à ski, sur la route de laquelle on a de si belles vues vers la ville et la mer et tant d'autres promenades intéressantes.

Pour les Congrès, les associations norvégiennes avaient mis à notre disposition la maison de la Chambre de Commerce d'Oslo; elle comprend des salles de séances pour les grandes assemblées et pour les commissions, des bureaux avec machines à écrire et à ronéographier, deux restaurants, et on avait installé au rez-de-chaussée, outre le bureau de renseignements, un bureau de poste avec oblitération spéciale pour les Congrès, un bureau de change, une agence de voyages, bref tout était réuni pour présenter les meilleures conditions possibles de travail.

La séance d'ouverture eut lieu le jeudi 29 août, en commun avec la Fédération internationale des Professions de l'Enseignement secondaire officiel (F.I.P.E.S.O.). Elle fut simple et brève, et tout de suite après, la F.I.A.I. se mettait au travail en entendant le message de Michel, secrétaire général, qui, conformément à la tradition, y résume le travail effectué au cours de l'année. Il signale que les enseignants de tous les pays ont dû continuer une lutte opiniâtre contre les obstacles qui menacent le développement de l'école ; malgré tous les efforts entrepris, malgré les milliers de classes qui ont été ouvertes, « le rythme des constructions demeure trop lent pour satisfaire aux besoins d'une population scolaire en constante augmentation et la situation, loin de s'améliorer dans ce domaine, soulève les inquiétudes les plus graves pour l'avenir immédiat. »

Il constate qu'un peu partout, les enseignants ont essayé d'associer les parents à la défense de l'école, qu'ils ont tenté d'agir sur les Parlements par la presse et l'opinion et qu'ils ont dû même recourir à la grève dans plusieurs cas ou l'envisager dans certains autres.

Citant l'œuvre accomplie à la Commission consultative des employés et travailleurs intellectuels, de l'Organisation internationale du Travail, Michel relève que « si les résolutions votées ne font, le plus souvent que codifier une situation existant dans les pays les plus avancés, elles présentent par contre un intérêt considérable pour des milliers de collègues qui sont loin de jouir du statut recommandé à Genève, non par les enseignants seulement, mais bien par les gouvernements et les autorités locales de tous les pays représentés ». Le message passe en revue les nombreuses actions engagées en faveur de la paix et de la compréhension internationale, notamment les centres culturels du Sonnenberg (Allemagne), de Menton et de Chamonix et l'examen des manuels scolaires par les délégués des associations françaises et allemandes.

La séance de l'après-midi a donné l'occasion à chaque délégation de compléter les déclarations écrites préparées avant le Congrès. Glanons dans toute cette documentation les quelques renseignements suivants :

De la N.U.T. (Angleterre) : « L'égalité de salaire entre hommes et femmes n'a pas encore été réalisée, malgré tous les efforts tentés à cet effet, mais il y a cependant quelque lueur d'espoir puisque le Chancelier de l'Echiquier envisage une réforme par paliers pour les fonctionnaires de l'Etat. »

La N.U.T. s'oppose énergiquement aux tentatives d'abaisser le niveau des études sous prétexte de pallier la pénurie de maîtres.

Du S.N.I. (France) : Une lutte quotidienne est menée pour obtenir un budget de l'éducation capable de satisfaire aux besoins présents de l'école. En 1956, il y aura 1 400 000 écoliers de plus qu'en 1951 dans les écoles primaires et il manque actuellement 12 000 instituteurs et institutrices.

De la N.O.V. (Pays-Bas). Pour atténuer la pénurie des instituteurs, le gouvernement a décidé de ne plus astreindre ces derniers au service militaire.

Pays-Bas et Luxembourg demandent l'égalité des traitements des instituteurs de la ville et de ceux de la campagne.

En Belgique, les instituteurs espèrent que le nouveau gouvernement, issu des élections de cette année donnera sa vraie place à l'école officielle, sacrifiée ces dernières années au profit des écoles confessionnelles.

A la fin des exposés, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité :

La 23e conférence des délégués de la F.I.A.I., ayant entendu les rapports de ses Associations nationales sur la situation de l'école dans leurs pays respectifs, attire l'attention de l'opinion publique et des gouvernements sur l'urgente nécessité de faire face aux graves problèmes posés à l'éducation populaire par l'augmentation considérable de la population scolaire, notamment en activant et en élargissant les programmes de construction de classes et en luttant contre la pénurie d'instituteurs.

La conférence affirme qu'une des causes principales des difficultés du recrutement réside dans l'insuffisance des traitements accordés aux instituteurs.

La conférence, convaincue de la nécessité d'améliorer la formation générale et professionnelle des futurs instituteurs, s'oppose énergiquement à toute mesure qui, sous le prétexte de résoudre le problème de la pénurie des maîtres, tendrait à abaisser le niveau des exigences fixées pour l'entrée aux Ecoles normales.

* * *

Nos collègues du *Norges Laererlag* désiraient vivement offrir aux délégués de la F.I.A.I. une excursion dans les environs d'Oslo ; mais le programme du Congrès était tellement serré qu'il était impossible de sacrifier une journée entière à la promenade. Nos collègues norvégiens sont ingénieux et persévérants ; ils trouvèrent et firent adopter une solution élégante : transporter la conférence à quelque 150 km. d'Oslo, à la maison de Tranberg que les instituteurs ont acquise et aménagée eux-mêmes pour servir de centre culturel et de maison de vacances. Située au sommet d'une crête, elle domine le lac Mjosa ; le paysage ressemble comme un frère à celui de la Vallée de Joux, et un tremplin de ski impressionnant attend les amateurs.

C'est dans la grande salle de la maison que nous avons été reçus par nos hôtes, que nous avons tenu 6 heures de séance et que nous avons fait honneur au repas norvégien caractéristique.

Le sujet de la séance était la discussion du rapport de L. Dumas (France) sur la **Participation des Instituteurs à la Vie culturelle de la Communauté** ; cette étude a son point de départ dans une enquête organisée par l'Unesco ; elle comporte deux aspects :

- 1) une enquête sur les possibilités d'accès de l'instituteur à la culture ;
- 2) la part prise par l'instituteur à la vie culturelle de la communauté.

La discussion fut longue et elle ne m'a pas paru très intéressante : on s'en prit aux mots plus qu'aux idées et quand une assemblée d'instituteurs se met à couper les cheveux en quatre...

La résolution finale, adoptée à l'unanimité, paraîtra ultérieurement.

* * *

La séance du samedi matin eut à s'occuper de **l'art. 2 du protocole additionnel** à la Convention des droits de l'homme du 20 mars 1952. Il stipule :

« Nul ne peut se voir refuser le droit à l'instruction. L'Etat, dans l'exercice des fonctions qu'il assumera dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement, respectera le droit des parents d'assurer cette éducation et cet enseignement conformément à leurs convictions religieuses et philosophiques. »

Les collègues de la République fédérale allemande ont attiré l'attention de tous sur les dangers que la ratification de ce texte par leur Parlement ferait courir à l'école publique : ce serait l'acheminement au pluralisme scolaire.

Sans entrer dans le fond du problème, les délégués unanimes acceptent une résolution qui constate l'opposition entre l'article 2 et les dispositions constitutionnelles de divers pays et qui déclare que les associations constituant la F.I.A.I. sont solidaires avec celles qui, par leur action, entendent sauvegarder ou améliorer ces dispositions constitutionnelles.

* * *

Comment organiser un enseignement efficace dans les écoles normales en vue de développer une meilleure éducation de la jeunesse à la compréhension internationale ?

Le rapport présenté par Mounolou (France) est discuté brièvement, les conclusions adoptées paraîtront plus tard.

* * *

La dernière séance enfin fut consacrée aux questions administratives : présentation et adoption du rapport financier, formation du Bureau exécutif et élections.

Michel et Willemin sont confirmés dans leurs fonctions de secrétaire général et de secrétaire trésorier, tandis que le Bureau exécutif sera formé des représentants de l'Allemagne, de la France et de l'Angleterre (membres permanents), de l'Autriche, de l'Esthonie (instituteurs en exil), de la France (professeurs aux écoles normales) et de la Turquie.

Le Congrès de 1955 se tiendra probablement à Istanbul et les sujets étudiés seront :

La liberté de l'instituteur.

La réadaptation des enfants déficients à la vie normale.

Le président Laret (Bays-Bas) clot la dernière séance du congrès en rendant un vibrant hommage aux collègues norvégiens qui se sont montrés des organisateurs parfaits et qui, par la cordialité qu'ils ont mise à nous recevoir, ont été pour une bonne part les artisans du succès de ce 23e congrès.

G. W.

VAUD

NOUVEAUX BATIMENTS D'ÉCOLE

Les quotidiens ont fait état dernièrement d'une demande de crédits de deux millions de francs présentée par le Conseil d'Etat au Grand Conseil pour subventionner la construction de bâtiments scolaires à Yverdon, Renens, La Tour-de-Peilz, Aigle, Le Sentier, Gimel, Pully, Val-lamand, Gland. Les subsides de l'Etat sont de 25 à 30 % selon la situation financière des communes.

Il y a dans notre canton quelque 500 bâtiments d'école dont beaucoup ne répondent plus aux exigences de l'école moderne. Nous félicitons chaleureusement les communes qui, avec courage et générosité, entreprennent la construction d'un nouveau collège ou la transformation d'un bâtiment vétuste, cela malgré le coût élevé de telles réalisations. Elles ont compris que rien n'est trop bon et trop beau lorsqu'il s'agit de l'éducation de notre jeunesse.

Les cérémonies d'inauguration de ces nouveaux bâtiments scolaires donnent lieu à des manifestations locales fort sympathiques auxquelles tout le monde prend part : autorités communales, département de l'instruction publique et des cultes, corps enseignant, parents et surtout écoliers de tous âges. Plusieurs communes tiennent à associer la S.P.V. à cette fête de la jeunesse : dernièrement notre secrétaire représentait le comité central lors de l'inauguration du nouveau collège d'Aigle. Samedi dernier, le « bulletinier » soussigné était l'hôte de La Tour-de-Peilz où un nouveau « groupe scolaire » vient d'être édifié qui est certainement un modèle du genre. Nous tenons à remercier ici les autorités de ces deux villes pour leur gracieuse invitation.

E. B.

GENTILLESSES !...

La « Tribune de Lausanne » du mercredi 27 octobre publie en première page un bien curieux « billet ». Jugez plutôt.

L'auteur, M. Victor Nat, prend tout d'abord la défense d'un père de famille adventiste qui n'envoie pas son fils à l'école le samedi et qui s'est ainsi attiré « d'inextricables démêlés avec la direction des écoles ». Cela ne se passe pas dans notre canton et l'autorité exécutive cantonale a d'ailleurs réglé cette question à la satisfaction de l'intéressé. L'auteur du « Billet » dit lui-même qu'il n'en a pas parlé plus tôt parce que « d'autres sujets se sont glissés sous sa plume ». C'est reconnaître en même temps que la question n'était guère importante et l'absence d'inspiration de M. Victor Nat est la véritable responsable de cette publication.

Comme le sujet était tout de même un peu court, l'auteur a cru bon de le compléter par quelques méchancetés à l'égard de ceux qui enseignent. La place me manque pour citer ici le texte intégral de l'article. En voici un échantillon :

« A Lausanne s'est créée une école spéciale où les enfants peuvent aller faire leurs devoirs. Quand ils sortent de l'école, les enfants, qui ont derrière eux de quatre à sept heures de classe, vont s'enfermer entre quatre murs pour continuer à travailler. C'est une riche idée. » Etc.

Si je ne fais erreur, l'auteur veut parler ici d'une classe d'étude organisée par un établissement secondaire. Ainsi donc, ce qui a été créé pour **rendre service et aider** aux élèves est tourné en ridicule et stigmatisé en quelques phrases. Voici la dernière du paragraphe :

« Les parents doivent seulement expliquer aux enfants ce que les maîtres n'ont pas su expliquer. »

Je vous fais grâce du dernier alinéa qui n'est rien que l'ultime « coup de pied de l'âne » ... en français approximatif !

Serait-ce trop demander à M. Victor Nat que, s'il n'a rien à dire d'intéressant et d'équitable, il renonce pour une fois à son « Billet » plutôt que d'égratigner sans raison les éducateurs qui eux s'efforcent de faire tout leur devoir ?

E. B.

LES NOMBRES EN COULEUR

Existe-t-il un matériel simple, pratique et peu coûteux, permettant d'enseigner, par exemple, l'initiation aux premiers nombres, les quatre opérations, le livret, les fractions, la décomposition des nombres, les rapports, ainsi que plusieurs notions de géométrie et même d'algèbre ?

C'est la gageure que M. Gattenio, professeur à Londres est venu défendre le mercredi 15 septembre dans l'auditoire des sciences de l'Ecole Normale, en présentant la méthode Cuisenaire pour l'enseignement du calcul.

Cette salle peut recevoir une centaine de personnes. Mais ce furent plus de 200 instituteurs et institutrices, auxquels s'étaient joints plusieurs inspecteurs, qui répondirent à l'invitation du comité de la S.P.V., section de Lausanne, et s'y serrèrent en cette fin d'après-midi.

Qu'est-ce qui avait motivé une telle affluence ? L'annonce d'une nouvelle méthode de calcul ? Le nom inconnu chez nous de M. Cuisenaire ?

Cette foule prit plaisir d'emblée à voir des élèves de différents âges des classes d'application de MM. Viret et Rostan se familiariser tout d'abord avec les petites règles de bois de 1 à 10 cm. (en grand nombre et de différentes couleurs savamment combinées). Puis, ils apprirent à les reconnaître sans les voir et ensuite à effectuer toutes sortes de calculs allant de la décomposition des nombres, pour les petits, à des opérations sur les fractions ordinaires, pour les grands.

Ces enfants manipulèrent avec une joie évidente les petits plots de couleur, combinèrent des nombres, effectuèrent concrètement diverses opérations qu'ils pouvaient vérifier immédiatement, matériel en main.

A la fin de cette démonstration, qui s'était prolongée, les auditeurs attendaient quelques commentaires et explications et un bref exposé de la « méthode » annoncée. Mais, dès ce moment, on s'aperçut qu'il y avait un malentendu entre conférencier et auditeurs. M. Gattenio ne tenait pas à faire une conférence. Il désirait simplement un entretien sur la démonstration qu'il venait de faire de quelques emplois des « Nombres en couleur ». En effet, il n'y a pas de « méthode Cuisenaire » et c'est tant mieux. Il s'agit d'un matériel dit « matériel Cuisenaire pour l'enseignement du calcul ».

A chaque maître d'utiliser à sa façon ce moyen nouveau, aux si nombreux usages, pour rendre plus efficace « sa » propre méthode (qu'il soit adepte du manuel de calcul ou de la motivation selon Freinet).

Nul doute que le matériel en question ne soit appelé à rendre des services dans nos classes et que bien des maîtres voudront en savoir davantage sur l'emploi de ces réglettes.

Ils trouveront toutes explications utiles dans la brochure *Les nombres en couleur* » (Edit. Ducoulot-Roulin, Comines).

Les réglettes sont livrées par la maison Delachaux et Niestlé, à Neuchâtel.

C. H.

MORGES. — CHŒUR MIXTE DU CORPS ENSEIGNANT

Nous vous rappelons, chers collègues, le concert du samedi 20 novembre, à 20 h. 15, au Casino de Morges.

La location s'ouvrira le lundi 15, aussi nous vous donnerons tous renseignements utiles dans le « Bulletin » de samedi prochain.

Le programme musical comporte des chansons contemporaines de Suisse, Allemagne, Russie et Angleterre, ainsi que des chansons populaires françaises :

« Le bateau », de Broquet ; deux chansons de Paul Hindemith ; « Petrouchka », harm. de Paubon ; une « Ballade », de Benjamin Britten.

« Au Clair de la Lune » et « J'ai du bon tabac », harm. de Ravizé ; de Pierné-Aubanel, trois chansons de métiers : « Les cordonniers », « Le tailleur » et « Le cordier ». Enfin, une « Chaîne de bourrées » de Haute-Auvergne, harmonisée par Canteloube.

Simple énumération qui ne dirait rien au profane, mais qui est pour vous, chers et chères collègues, la promesse d'un menu varié et de choix. Nous nous efforcerons de le servir à point et vous rappelons qu'il sera complété par l'opérette « Les p'tites Michu », d'André Messager.

Nous comptons sur votre présence en vous priant de nous réserver déjà votre samedi soir 20 novembre.

Le comité.

SECTION D'YVERDON

Assemblée d'automne. La Section d'Yverdon tiendra son assemblée d'automne cet après-midi : samedi 6 novembre à 14 h. au Château d'Yverdon.

14 h. Partie administrative : Communications, révision des statuts.

15 h. 30. Conférence de M. René-Pierre Bille, « Avec le monde sauvage de l'Alpe », avec projection de clichés en couleurs.

Nous nous réjouissons de pouvoir vous saluer nombreux lors de cette séance d'automne. Vos proches, vos amis, sont cordialement invités pour la 2e partie, dès 15 h. 30. Entrée libre.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE T.M. ET R.S.

Samedi 13 novembre à 14 h. 30 au Collège Classique Cantonal

ASSEMBLÉE D'AUTOMNE

Causerie-démonstration de Mme Mérowah : Les marionnettes. Causerie avec projections de M. Grobet, président de la Société suisse de spéléologie et promenades souterraines. Exposition de travaux de candidats au brevet T.M. 1954.

Le comité.

GENÈVE

U. I. G. - MESSIEURS

AUTOUR DE L'URNE

Les cantons d'Uri et de Genève refusent aux employés de l'Etat l'accès au pouvoir législatif car ces fonctionnaires cantonaux seraient juges et parties.

Mais que penser d'un avocat-député qui, lors de l'examen d'un recours en grâce au Grand Conseil, intervient dans le débat, se prononce lors du vote, alors qu'il est intéressé professionnellement à l'affaire ?

Que penser d'un agriculteur-député qui, devant le Grand Conseil, réclame pour la paysannerie des subventions ou des allocations ?

Que penser d'un entrepreneur-député qui vote un crédit destiné à des travaux qu'il effectuera, tout ou partie ?

Ces messieurs ne sont-ils pas juges et parties ?

Tous les citoyens sont égaux devant la loi. Ce serait un principe remarquable si la loi était la même pour tous. Hélas, nous venons de le voir, ce n'est pas le cas dans notre république. Il y a là une injustice à réparer. Dans tous les cantons suisses, Uri et Genève exceptés, les fonctionnaires cantonaux jouissent pleinement de leurs droits politiques, sans inconvénient pour la bonne marche de l'Etat. Alors, pourquoi n'en serait-il pas de même chez nous ?

Pensez-y, MM. les futurs députés !

~

Ainsi, aujourd'hui et demain, nous ne pourrions désigner **nos** représentants au Grand Conseil. Nous irons tout de même voter parce que nous avons horreur d'être appelés abstentionnistes (quel vilain mot !). Pour une fois, nous ferons nos corrections dans l'isoloir !

~

Nous nous efforçons de détruire chez nos élèves ce terrible sentiment de jalousie qui fait tant de ravages. Malgré l'intérêt que manifestent les enfants pour l'instruction civique, il nous faut éloigner d'eux les bulletins de propagande électorale, où l'on critique à qui mieux mieux les voisins du parti d'à côté ou d'en face.

« M. X fait partie de 36 conseils d'administration... »

« Les... sont plus qu'un parti. Ils sont un régime... »

« Il faut lutter avec une extrême vigueur contre les ... »

Et après ça, l'on enchaîne : Quant à nous, nous ne sommes ni meilleurs, ni pires.

Voilà qui relève singulièrement le niveau !

En instruction civique, soyons prudents. Evitons les ornières... du chemin.

E. P.

U. I. G. DAMES

U. A. E. E.

Chères collègues,

Novembre réunira nos deux Unions à deux reprises. Vos comités, soucieux de faire place tant aux questions culturelles que sociales, vous proposent :

le vendredi 19 novembre 1954

à 17 h., Bibliothèque d'Art et d'Archéologie, 5, Promenade du Pin, 1er étage, une conférence de M. Pierre Bouffard, directeur du Musée d'Art et d'Histoire sur « LA PEINTURE MODERNE », conférence illustrée de projections.

Le mercredi 24 novembre 1954

à 17 h., Ecole de Malagnou, un exposé de Mme Prince, déléguée du Centre de Liaison des Associations féminines, sur « LE PROJET DE LOI SUR L'ASSURANCE-MALADIE ET L'ASSURANCE-MATERNITÉ ».

Ces deux séances se trouvent placées à des dates très rapprochées, — ceci pour une cause indépendante de notre volonté. Nous espérons néanmoins que, par égard pour les conférenciers et désireuses de vous tenir au courant des problèmes actuels, vous voudrez bien venir nombreuses à l'une et à l'autre.

Si le thème de la seconde ne paraît pas, à première vue, aussi attrayant qu'un autre sujet, il traite d'un objet qui ne doit pas nous laisser indifférentes et sur lequel il est utile que nous soyons renseignées. Nous comptons donc également sur votre présence le 24 novembre.

A bientôt, chères collègues !

Les deux présidentes.

U.A.E.E. - GROUPE D'ÉCHANGES

Rappel : Pour Noël.

Lundi 8 novembre, à 16 h. 45, à l'Ecole de St-Antoine.

NEUCHÂTEL

**EXPOSITION SCOLAIRE PERMANENTE
ET BIBLIOTHÈQUE DU CORPS ENSEIGNANT**

Après deux ans de silence, l'E.S.P. va reprendre son activité. Les volumes et les collections ont été rassemblés, déménagés, entreposés, et

sitôt l'aménagement des locaux terminé, ont trouvé place dans le bâtiment du Gymnase cantonal.

Le comité de l'E.S.P. est heureux d'inviter le corps enseignant à l'inauguration de ses nouveaux locaux, qui aura lieu le mercredi 17 novembre à 16 heures.

Rendez-vous à la salle de chant du Gymnase, où une courte cérémonie officielle précédera la visite de la bibliothèque. Vous pourrez y voir une exposition consacrée à

L'apprentissage de la langue maternelle dans le monde

Cette exposition — nous espérons en organiser parfois — sera ouverte jusqu'au 2 décembre aux heures suivantes :

les mercredis 24 novembre et 1er décembre, de 14 à 17 h.

Les jeudis 18, 25 novembre et 2 décembre, de 16 h. à 18 h.

Le prêt à domicile se fera le mercredi de 14 h. à 17 h. et le jeudi de 16 à 18 h. Il commencera le jeudi 18 novembre.

Le Comité de l'E.S.P.

AUX MEMBRES DE L'INSTITUT NEUCHATELOIS

(La S. P. N. fait partie de l'I. N.)

Nous avons le plaisir de vous annoncer la sortie de presse de notre Cahier IV : *La langue française, entretiens de Neuchâtel*. Il vous offre, avec les notes par lesquelles Marcel Godet engagea l'action de l'I.N. pour la défense de la langue française, les exposés de MM. Alfred Lombard, Eddy Bauer, René Braichet, Eric Berthoud et Georges Redard. Vous y trouverez en outre un résumé de notre entretien sur les méthodes de l'enseignement ainsi que les vœux qui en résultèrent.

Les membres individuels de l'Institut considéreront sans doute comme un devoir d'acquérir ce volume. Il doit beaucoup à l'appui que lui a prêté le Conseil d'Etat. Mais nous ne saurions nous reposer, de façon définitive, sur cette aide. Votre collaboration nous est indispensable. C'est de vous que dépend, pour une large part, la possibilité de maintenir la précieuse collection des Cahiers.

Prix, 8 fr. Editions de la Baconnière S.A., Boudry (Cpte de chèques IV 1226, Neuchâtel).

Le président de la commission de défense de la langue française,
Eddy BAUER.

Le président de l'I. N., Maurice NEESER.

JURA BERNOIS

CONVOCATION

*Aux membres du Comité général de la Société pédagogique
jurassienne*

Chers collègues,

Nous vous prions de participer à la séance du Comité général de la Société pédagogique jurassienne **le jeudi 25 novembre 1954, à 14 h. 15**

précises, à Delémont, Buffet de la Gare (1^{er} étage), pour y discuter les tractanda suivants :

1. Procès-verbal.
2. Rapport du président.
3. Legs de feu Thérèse Fleury, ancienne institutrice, à Delémont.
4. Revision des statuts.
5. Demande de la section de Bienne — La Neuveville au sujet des thèses du Congrès de Bienne.
6. Activité du Centre d'information et des groupes de travail.
7. Abonnements à la Bibliothèque pour Tous.
8. Divers et imprévus.

MM. les présidents des sections sont priés de se faire remplacer en cas d'empêchement. Ils voudront bien nous communiquer les mutations survenues jusqu'au 1^{er} octobre 1954.

Au nom du Comité central de la S.P.J. :

Le président : *Ed. Guéniat.*

Le secrétaire : *P. Joly.*

COMMUNIQUÉ

EXPOSITION INTERNATIONALE DU B.I.E.

Avez-vous déjà visité l'exposition organisée par le Bureau international de l'Education ?

Non ? — Vous avez eu tort et il n'est jamais trop tard pour le réparer.

Oui ? — Mais vous n'ignorez pas que, chaque année, de nouveaux stands sont créés, alors que d'autres se transforment.

Elle est ouverte tous les jours, gratuitement, au quai Wilson.

PLAISIR DE LIRE

Les membres du corps enseignant ayant répondu à la dernière offre de « Plaisir de lire » nous ont dit leur vive satisfaction de bénéficier des conditions extraordinairement favorables qui nous sont faites. Ils sont particulièrement heureux de pouvoir alimenter leur caisse de classe de façon substantielle. C'est pourquoi nous pensons être utiles à nos collègues en leur signalant que cette intéressante société d'édition renouvellera ses propositions cette année encore. Chaque abonné à l'« Educateur » va donc recevoir une circulaire et une documentation à ce propos. Ceux et celles qui voudront bien y prêter toute leur attention ne pourront que s'en féliciter s'ils y donnent suite.

Le bien-être de notre pays est fonction de l'activité de la population. La lutte contre l'alcoolisme contribue à entretenir et à augmenter cette activité et par là le bien-être du peuple.

Dr Max Weber, conseiller fédéral.

ZWEISIMMEN, O.B. 1000 m
HOME POUR COLONIES
DE VACANCES (180 lits)

Dortoirs, réfectoires et salles de réunion chauffables. Chambres spéciales pour moniteurs et monitrices. Convientrait pour camps de vacances pour écoliers, séparés ou mixtes. Excellente cuisine. Prix de pension Fr. 5.- à 6.-.

Renseignements:
H. Gerber, maître secondaire, **Zweisimmen**

A l'enseigne de la
Lampe Eternelle

vous trouverez
un cadre accueillant

★

*Un bon vin
et des spécialités au fromage*

E. PAUTEX

Caroline 1

Lausanne

HAMMEL S.A.
ROLLE

vous offre un assortiment d'excellents vins blancs vaudois, soit:

12 bouteilles
Mont - Les Pierrailles 1953

6 bouteilles
Luins - Réserve 1953

6 bouteilles
Yvorne - Clos de la George 1953

6 bouteilles
Dézaley - 1er choix 1953

le tout rendu franco domicile.
Icha compris, paiement 30 jours net.

Prix: Fr. 82.—

LE DÉPARTEMENT SOCIAL
ROMAND

des Unions Chrétiennes de Jeunes Gens et des Sociétés de la Croix-Bleue

recommande ses restaurants à

Colombier (Ntel): Restaurant sans alcool D.S.R. Rue de la Gare 1. Tél. 6 33 55.

Lausanne Restaurant sans alcool du Carillon. Terreaux 22 (Place Chauderon). Parc pour voitures à côté du restaurant, place Chauderon. Tél. 23 32 72.

Restaurant de St-Laurent (sans alcool). Au centre de la ville (carrefour Palud - Louve - St-Laurent). Parc pour voitures à côté du restaurant, place de la Riponne. Tél. 22 50 39.

Dans les deux restaurants, restauration soignée - Menus choisis et variés.

Neuchâtel Restaurant Neuchâtelois sans alcool - Faubourg du Lac 17 - Menus de qualité - Service rapide - Prix modérés - Salles agréables et spacieuses. Tél. 5 15 74.

Partie pédagogique

POUR ENSEIGNER MIEUX

Un de mes étudiants va soutenir sa thèse de doctorat sur l'aspect statique et l'aspect dynamique en pédagogie. Il voulait, au départ, opposer les unes aux autres les méthodes dynamiques et les méthodes statiques ; en cours de travail, il s'est rendu compte que l'aspect statique et l'aspect dynamique, bien loin de s'opposer, doivent être apposés ; que ce sont donc deux points de vue complémentaires. C'est ce que savent les meilleurs des éducateurs professionnels ; c'est ce que sait, notamment, l'auteur de cette remarquable méthodologie, intitulée : *Pour enseigner mieux* (1).

Qu'on lise, par exemple, le chapitre XXII intitulé : « Ecole ancienne, école nouvelle » : « Au terme de cette comparaison, on me demandera peut-être ce que je préfère : école ancienne ou école nouvelle ? Abstraction faite de la dévaluation opérée d'un côté et de la surenchère pratiquée de l'autre, je répondrai, et sans ironie : *les deux*, la nouvelle et l'ancienne, *nova et vetera*, dans ce qu'elles ont de bon et de conciliable. Une synthèse supérieure peut parfaitement assumer leurs qualités et marier leurs avantages. L'école ancienne, avec ses qualités de sérieux, d'ordre, de rigueur, y représente le type viril. L'école nouvelle, avec ses apparences de grâce, de souplesse et d'adaptation, y jouerait le rôle féminin. » Et c'est ce sentiment de parfaite mesure, de constant équilibre entre ces deux points de vue : le point de vue objectif et le point de vue subjectif, qui fait le rare mérite de ces quelque quarante chapitres. Harmonieuse synthèse des deux personnages dont l'auteur, cet homme exquis, assure l'unité : un philosophe (il est docteur en philosophie) et un éducateur (il enseigne à l'Ecole normale).

J'aimerais dire ici avec quel plaisir j'ai lu ce volume de trois cents pages. Mais tout ce que je pourrai faire, ce sera d'en indiquer le plan. D'abord, les chapitres qu'on trouve dans toute méthodologie classique (I-XII). Ces chapitres, d'une doctrine sûre, sont émaillés, comme une prairie de fleurs, d'aperçus pleins d'humanité. Ainsi dans le premier chapitre, ces réflexions sur l'importance de la méthode : « Elle ne pourra jamais suppléer à l'esprit. Appliquée inintelligemment, telle méthode, bonne en elle-même, peut donner des résultats ahurissants ; c'est que la lettre tue ; seul l'esprit vivifie. Car il existe toujours des facteurs imprévus et des impondérables. Le bon sens et la réflexion, le goût et le talent ne sont jamais de trop, surtout dans le domaine si humain de l'enseignement et de la formation. La méthode est un moyen dont il faut apprendre à se servir. »

Au chapitre III, intitulé : « Des formes d'enseignement », je glane ces exemples de travaux personnels : « Le maître propose un questionnaire sur un thème donné. Ou il engage à la lecture silencieuse, à la recherche dans un atlas, un dictionnaire, un manuel ou une bibliothèque... Ou il propose une enquête : sur le prix des denrées dans les magasins,

¹ F. Anselme (J. d'Haese) : *Pour enseigner mieux. Méthodologie*. Namur, La Procure, 1954.

sur les lieux dits du village, sur les souvenirs des anciens combattants, ou de vieilles personnes, sur les impressions d'un artisan, d'un étranger, d'un voyageur, d'un correspondant... Ou il envoie un groupe d'élèves observer le travail d'un atelier, mesurer les dimensions de la cour ou de la classe, relever les températures, noter la direction du vent, mesurer la quantité de pluie tombée, soigner les fleurs ou les plantes, l'aquarium ou le terrarium. Ou il fera tenir un cahier se rapportant à l'étude du milieu ou aux centres d'intérêt, comprenant des rapports, des croquis, des illustrations... »

Au chapitre VI (Induction et déduction), ces judicieuses indications sur l'introduction du point de vue historique dans l'enseignement des sciences : « Il est bon de faire connaître l'histoire d'une science, de montrer les savants aux prises avec les difficultés, d'indiquer la genèse des hypothèses et des découvertes. Ainsi les jeunes gens comprendront le caractère approximatif des lois scientifiques et seront préservés d'un positivisme strict et définitif. Comme l'écrivait Georges Duhamel, « bientôt les profanes eux-mêmes sauront qu'un inventeur, pour faire jaillir l'étincelle et changer la face de la terre, doit rêver à l'aise, perdre du temps, bégayer du génie. »

Au chapitre VII (Méthode expérimentale et méthode rationnelle), ces réflexions profondes et justes sur l'influence de Descartes : « De sa méthode, les maîtres, dans leur enseignement, s'inspireront longtemps encore, avec fruit, en suivant les règles posées par le philosophe itinérant avec ce bon sens qu'il dit être « la chose du monde la mieux partagée ». Les professeurs les ont même suivies trop ; et c'est ainsi que l'élément est devenu roi dans la méthodologie de jadis et que l'ordre logique y a supplanté l'ordre psychologique qu'on prône aujourd'hui. Cet idéal de pensée claire et analytique, ordonnée et systématique est nécessaire, certes, mais aussi insuffisant. La nature, la vie, la psychologie et l'éducation sont bien trop complexes pour se laisser enfermer dans les cadres d'une démonstration rationnelle. »

Ou cette suggestive classification, à la fin du chapitre VIII (La préparation des leçons) : « On rencontre trois sortes de professeurs : 1° ceux qui pensent à eux-mêmes, vaniteux ou paresseux. 2° ceux qui pensent à la matière : médiocres ou novices. 3° ceux qui pensent aux élèves : psychologues, souvent excellents. »

Les chapitres XIII à XX sont plus neufs et non moins équilibrés. Le chapitre XIII : « Correctifs à l'enseignement simultané », se réfère principalement aux travaux de Claparède, Ferrière et Dottrens.

Dans le chapitre XIV : « Le matériel didactique moderne », l'auteur pèse les services que peuvent rendre à l'éducateur les collections de disques pour l'enseignement, présentant des hommes d'Etat, des événements historiques, comme le procès de Jeanne d'Arc ; les disques de diction (scènes du théâtre classique, fables de La Fontaine), les disques de musique, en particulier l'« Anthologie sonore » sous la direction de Kurt Sachs ; les disques pour l'enseignement des langues vivantes (Assimil, et autres) ; l'appareil enregistreur permettant d'enrichir la collection de disques de tout genre.

Le chapitre suivant, consacré au film, est d'une extrême richesse : il

étudie tous les aspects du problème, y compris l'initiation des jeunes à la critique des films : « Puisqu'on étudie les chefs-d'œuvre de la littérature, de la peinture, de la musique... pourquoi ne pas s'exercer à juger les meilleures productions du septième art, synthèse des six autres ? » Et l'auteur propose un canevas, pour examiner successivement la valeur technique, la valeur intellectuelle, la valeur esthétique et la valeur morale d'un film.

Même richesse et même mesure dans le chapitre consacré à la radio scolaire. La télévision même y est évoquée. Je me borne à transcrire ces règles pour les émissions scolaires, qui me paraissent parfaites : « 1° Il faut respecter absolument les lois de la création radiophonique. Les émissions les plus efficaces sont celles qui ressemblent le moins aux leçons du professeur... 2° La radio doit tenir compte du programme de l'enseignement, du niveau de connaissances des élèves et témoigner d'une certaine sensibilité pédagogique. 3° Le contact entre producteurs radiophoniques et éducateurs scolaires, doit être direct, intime et permanent. 4° Les émissions scolaires doivent être exploitées par la communauté « éducateur et élèves » afin d'en tirer un bénéfice maximum. 5° L'écoute radiophonique demande un gros effort d'attention ; donc l'émission réunira toute une série de qualités : sujet séduisant ou même prestigieux, style clair et simple, forme aisée et agréable, rythme soutenu, varié et progressif, diction parfaite et expressive, groupement heureux des techniques radiophoniques (musique et bruits, paroles et dialogues), durée limitée. 6° L'écoute radiophonique exige des auditoires homogènes : une classe avec son maître. Celui-ci prépare l'audition, l'intègre dans le cadre de l'enseignement, en fait tirer le meilleur profit. »

Voici le début de l'original chapitre XVII : « Faire voir, juger, agir. En ces quatre verbes, on peut condenser l'essentiel d'une méthodologie active. *Faire*, se rapporte au maître ; *voir, juger, agir* concernent surtout les élèves. » Suivent trois paragraphes : Faire voir, faire juger, faire agir ; pour aboutir à cette conclusion : « La meilleure œuvre à réaliser, c'est une belle vie. C'est le but primordial de l'éducation. De plus en plus, on se rend compte aujourd'hui que *la personnalité est une création continue*. Sème une pensée, tu récolteras un acte. Sème un acte, tu récolteras une habitude. Sème une habitude, tu récolteras un caractère. Sème un caractère, tu récolteras un destin. »

Le chapitre XVIII, sous le titre : « Activités extra muros », traite de ce qu'on appelle, en France, l'étude du milieu (histoire et géographie locales). D'une façon imprévue, mais parfaitement conforme à l'humanité foncière de sa position, l'auteur signale la valeur de ces études pour le rayonnement de l'école : « Les études locales sont, en effet, un moyen de rapprocher le professeur des hommes qui vivent dans ce milieu. Comment ceux-ci ne seraient-ils pas surpris d'abord, puis intéressés, touchés enfin par cette curiosité, par cette attention persistante d'un « étranger » ? Comment ne seraient-ils pas amenés à collaborer à cette étude ? Maître et élèves ne peuvent se passer de l'expérience des travailleurs, de la science qui s'ignore : science du laboureur, de l'éleveur, du forestier, du carrier, de l'artisan, du cheminot. Les habitants du village sont heureux de rencontrer un éducateur qui découvre l'intérêt et la

beauté de leur milieu et de leur profession. Qui ne voit la portée sociale de ce service réciproque ? »

Le chapitre XIX (Examens, échelles et tests) s'achève par ces remarques pleines de sens et de cœur d'un pédagogue qui, à diverses reprises, a collaboré à l'*Annuaire de l'Instruction publique en Suisse*, Léon Barbey : « En tout cas, évitez de présenter la réussite à l'examen comme le but de l'effort studieux, les années d'étude comme une course vers ce poteau, et de brandir à tout instant, comme une épée de Damoclès, la menace de l'échec. Plus vous serez calmes et sereins, plus vos élèves le seront aussi. Refusez-vous à faire du bourrage de crâne. Soyez persuadés que l'élève, qui joint l'habitude synthétique à l'étude analytique et à la mémorisation, est beaucoup mieux préparé en réalité à réussir un examen, même purement analytique, que celui qui, en prévision de cette circonstance, s'est cantonné dans des détails et gavé de la littérature des aide-mémoire. »

La position de l'auteur au chapitre XIX (Faut-il faire doubler cet élève ?) ressort des lignes par lesquelles il s'achève : « A la question : faut-il faire doubler ? la réponse juste dépend de beaucoup de facteurs. Je souhaite, en Belgique et ailleurs, un système plus souple que celui de nos classes rigides, qu'on aborde, qu'on passe ou qu'on double tout entière, qu'on soit fort, moyen ou faible ; et aussi de plus nombreux conseillers scolaires et des centres psycho-médico-sociaux en relation avec les établissements d'enseignement. »

Dans la deuxième partie (chapitre XX à XLII), la nouveauté, l'actualité, la mesure, la généreuse humanité, qui frappent à la lecture des premiers chapitres, s'affirment d'une façon plus saisissante encore. Je voudrais tout citer ; je me bornerai à indiquer le titre de ces chapitres, dans lesquels l'auteur a prodigué les richesses de sa double expérience d'infatigable lecteur et d'optimiste éducateur ; titres prometteurs et qui tiennent tout ce qu'ils promettent : Que reproche-t-on à notre enseignement ? — Ecole ancienne, école nouvelle. — De l'étude du milieu. — De l'observation. — Par la vie pour la vie. — Des méthodes nouvelles. — Des méthodes globales. — Des méthodes actives. — La Gestalt et ses applications. — Transfert et méthodes. — Etude et mémorisation. — Intérêt et effort. — Théorie et pratique. — Retenir, comprendre, trouver. — Le beau et l'utile. — Des fleurs à l'école ! — Le droit au rêve. — Plaidoyer pour le conte. — Pas de murailles de Chine ! — La fraternité humaine. — La culture générale. — De quelques qualités du bon maître.

Et je conclurai, puisque tant valent les maîtres, tant vaut l'école, en transcrivant quelques lignes de ce dernier chapitre, couronnement d'une œuvre toute de finesse, de générosité et de foi :

« La qualité essentielle d'un maître, c'est qu'il aime ses élèves. Cet amour n'est ni sentimentalité, ni mièvrerie, ni faiblesse. C'est un sentiment grave et solide, délicat et attentif, « fort comme le diamant et aussi tendre qu'une mère ». Il faut aimer les élèves tels qu'ils sont, chacun en sa singularité originelle, avec son tempérament et son caractère, ses qualités et jusqu'à ses défauts, tout en cherchant à l'en corriger. Il faut les aimer aussi tels qu'ils pourraient et devraient être, en leurs virtualités et leurs tendances, leur idéal et leurs rêves d'avenir ; et nous

sommes là pour les aider, afin qu'un jour la gloire des fruits dépasse la promesse des fleurs. Il faut les aimer encore tels qu'ils veulent être aimés, et donc ne pas nous imposer inutilement, ne pas vouloir réaliser en eux notre idéal, mais les encourager et les soutenir dans la poursuite du leur, auquel nous aurons contribué pourtant.

Dans l'œuvre de l'éducation, la compétence sans dévouement est stérile et le dévouement sans compétence est aveugle. La compétence suppose un don naturel, et de longues années d'étude et de travail. Dans une société où l'instruction est de plus en plus répandue, où les moyens d'information sont nombreux, variés et rapides, le maître doit savoir beaucoup et bien, pour garder son prestige devant les jeunes et les adultes. (...) Une compétence plus grande s'impose aujourd'hui : en sciences, en psychologie, en technique éducative, en maîtrise de tous les moyens que nous offre la vie moderne. (...) Et cependant la compétence ne suffit pas. Le dévouement aussi est indispensable. Tous les grands éducateurs ont été des hommes d'un admirable dévouement.

Si, sur le plan physique, il n'est pas possible de « réparer des ans l'irréparable outrage », par contre, il dépend de nous de garder et d'épanouir la jeunesse d'âme. Mais que suppose celle-ci ? Entre autres, la faculté de s'étonner qui est à l'origine de toute science et de la philosophie ; la puissance d'admiration, qui est à la source de la poésie et des arts ; le goût de l'action, qui est le ressort du progrès et de tout développement ; le besoin de contact affectueux, d'aimer et d'être aimé, de révéler et de prier, qui est la racine profonde de la sociabilité, de la morale et de la religion. Ceux qui ont l'honneur d'éduquer la jeunesse se doivent de garder et d'épanouir leur jeunesse d'âme.

La jeunesse d'âme se manifeste en particulier par la bonne humeur. Un maître avisé saura lancer une étincelle de gaieté dans son enseignement, parce qu'il sait que cinquante-cinq minutes de bon travail plus cinq minutes de franche joie valent plus que deux heures de tension continue. (...) Quand maître et élèves se sentent vraiment unis et cherchent activement ensemble ; quand la parole du professeur stimule les jeunes et les fait comprendre, comparer, trouver, créer ; quand ceux-ci réagissent sur le maître et le stimulent aussi ; quand tous ensemble jouent au noble jeu de l'intelligence et admirent une belle page, une grande découverte, une action héroïque ; quand ils sont heureux de se retrouver et d'œuvrer joyeusement de concert, alors la classe devient pour tous une communauté, une famille, une amitié. »

Ultime et suprême vertu de l'éducateur : l'enthousiasme. « Il n'est pas toujours fait de paroles éloquentes, de discours enflammés, de gestes spectaculaires, bien qu'à l'occasion, avec certains tempéraments surtout, il puisse s'extérioriser de la sorte. Il ne consiste pas non plus en démarches véhémentes, en activités fébriles, bien que, certaines fois, il puisse se faire pressant ou empressé. Il est davantage comme une lame de fond, qui avance et submerge tout, ou comme une flamme qui se communique et se répand (...) L'enthousiasme est cette foi qui transporte des montagnes de difficultés ; cette petite espérance, qui émerveille Dieu lui-même et qui fait marcher tout le monde ; cet amour plus fort que la mort, qui dissout les obstacles et transforme les peines en

plaisirs ; cette générosité qui donne tout, et soi-même d'abord ; cette miséricorde qui voudrait tout comprendre pour tout pardonner, et qui, tout en corrigeant, pardonne aux enfants sans comprendre ; cette magnanimité, vertu royale, qui dédaigne les petitesse et accueille toute noble cause ; cette bonté inaltérable, vertu première que Dieu déposa au cœur des mamans (...) L'enthousiasme est l'âme de l'éducation. »

L'esprit de saint Jean-Baptiste de La Salle, dont l'auteur de cette méthodologie a édité récemment *La conduite des écoles chrétiennes*, revit partout dans l'œuvre de son disciple et de son continuateur. Mais étonnamment enrichi de tout ce dont la sollicitude des éducateurs les meilleurs a environné, au cours des deux ou trois siècles suivants, l'enfance et l'adolescence ; afin que, formés par une authentique éducation de la personne, les écoliers deviennent des hommes aptes à s'inventer conformément à eux-mêmes et à produire les valeurs que réclame ce temps-ci.

Louis Meylan.

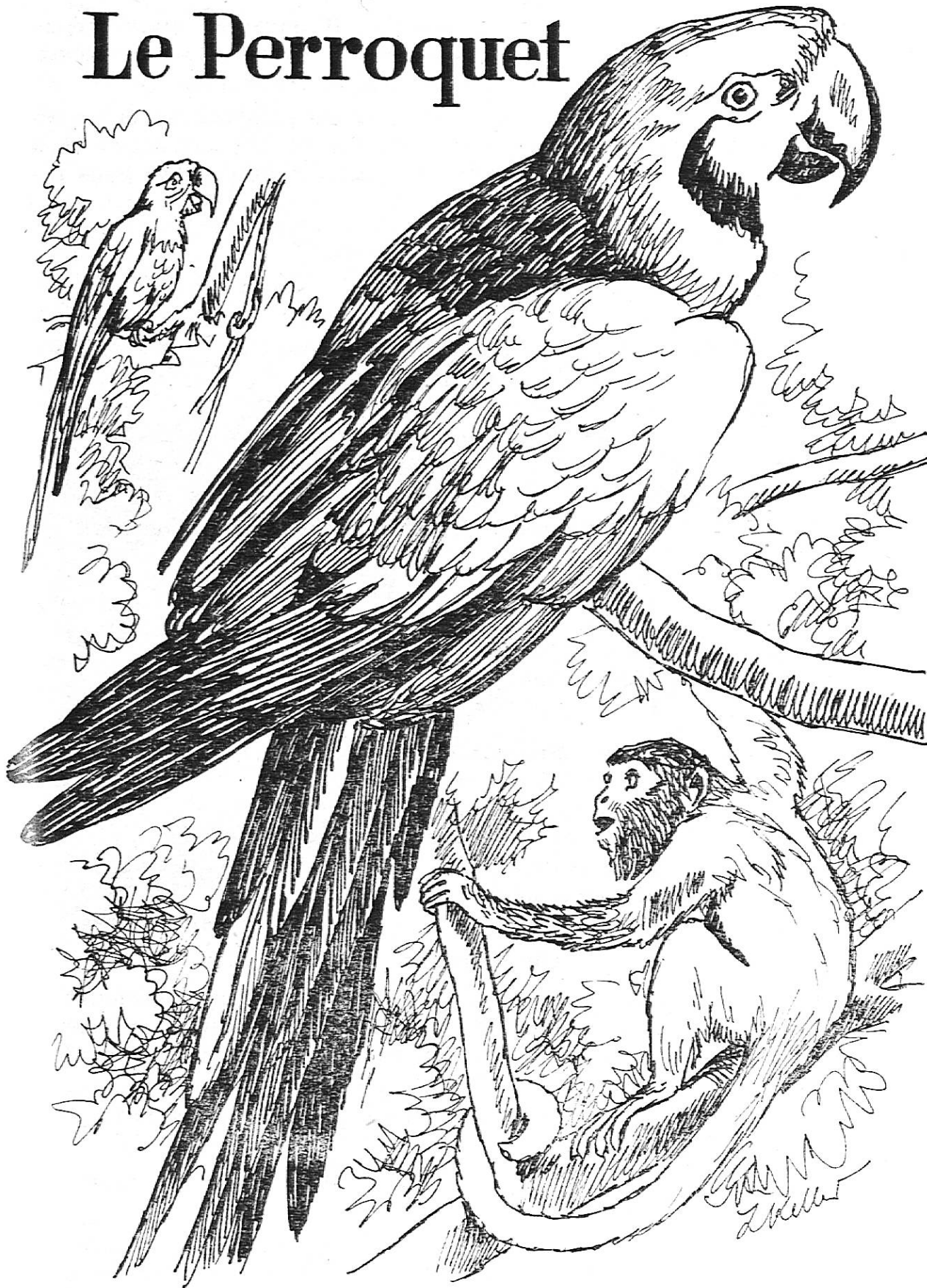
BIBLIOGRAPHIE

L'avortement et le contrôle des naissances, par Anne Desmeules. Un volume de 168 pages, broché, Fr. 8.30. Librairie Payot, Lausanne.

S'il est un problème qui s'inscrit au premier rang des préoccupations dans la société actuelle, c'est bien celui de la limitation des naissances, problème complexe, certes, mais qu'on se félicite de voir discuté aujourd'hui très ouvertement. Preuve en est la récente publication d'un livre courageux dans lequel, sans prendre position d'une manière unilatérale, une femme-médecin l'aborde sous ses multiples aspects. Anne Desmeules s'était proposé d'abord d'étudier médicalement l'avortement légal, mais, s'étant laissé entraîner par son sujet, elle fait de longues incursions dans les domaines de la sociologie, du droit et de la morale. C'est donc, davantage qu'un médecin, une « personne » qui s'exprime dans ses pages d'une lecture si exceptionnellement aisée qu'elles méritent d'être lues par tout le monde.

Pour commencer l'auteur montre comment la question fut envisagée par les peuples au cours de l'histoire, puis elle examine les dispositions pénales et les mesures sociales prises de nos jours dans les divers pays en ce qui concerne l'interruption de grossesse, l'emploi des contraceptifs, la stérilisation, la protection de la mère et de l'enfant ; les parallèles établis sont du plus grand intérêt. Par là, elle est amenée au cœur du problème, qui ne saurait être considéré du seul point de vue médical et juridique. Qu'on le veuille ou non, la question de la limitation des naissances est liée à un ordre supérieur, car elle implique des devoirs, des responsabilités et rejoint le domaine des convictions morales et religieuses. L'auteur se garde de trancher ; elle montre le pour et le contre et formule des vœux dont la réalisation fournirait déjà des solutions. Depuis la guerre, de nouveaux courants d'idées sont nés ; le monde médical et le clergé, les démographes et les magistrats en discutent avec passion, mais nous devons tous chercher à nous renseigner, à comprendre. Dans cet exposé attachant, chacun trouvera matière à ample réflexion.

Le Perroquet



POUR MIEUX CONNAITRE LES ANIMAUX

(degrés inférieur et moyen)

Une importante publication de la Guilde : 48 pages de texte préparées par Mlle V. Soutter, et 20 fiches de dessins : cygne, mouette, hibou, corbeau, pic, perroquet, renard, éléphant, girafe, grenouille.

Toutes les institutrices auxquelles nous avons présenté les épreuves ont commandé une ou plusieurs séries à M. Clavel, av. des Alpes 28, à Montreux. (Brochure et 20 fiches, 3 fr. 90.) Faites comme elles, vous faciliteront votre travail !

LE PERROQUET

Poèmes

*Il dit tout ce qu'on lui fait dire,
Il est vert, il parle du nez.
Il nous demande avec colère
Si nous avons bien déjeuné.
Oh ! père ! tu le reconnais :
C'est un père : le perroquet !*

Georges DUHAMEL (Voix du vieux monde).



*Quel tintamarre
Dans la forêt !
C'est la bagarre
Des perroquets.*

*Leur plumage éclatant,
Leurs cris assourdisants
Animent les grands bois ;
Ils jacassent tous à la fois.
Ils sont jolis
Mais malpolis.*

Val. Soutter.

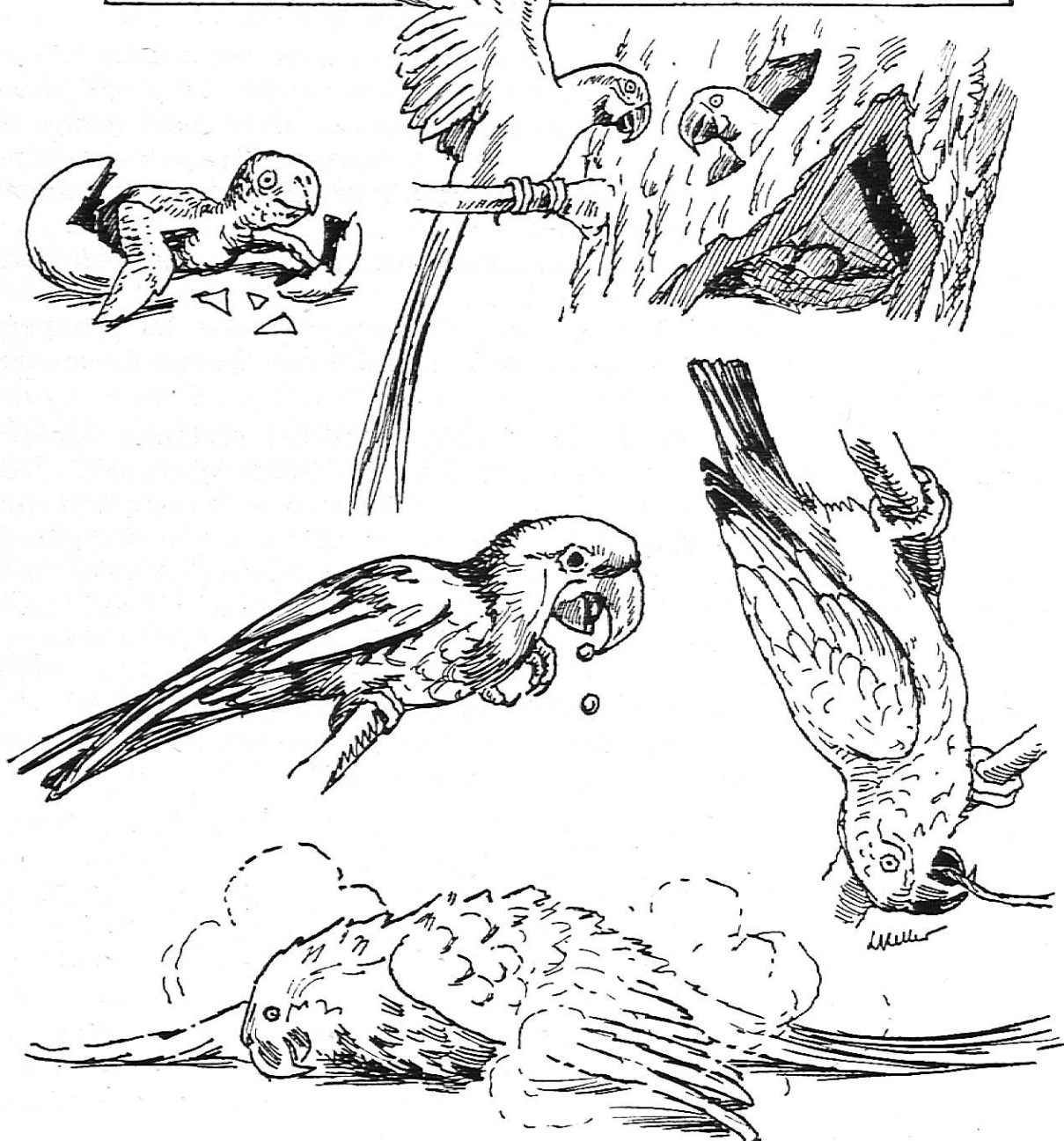
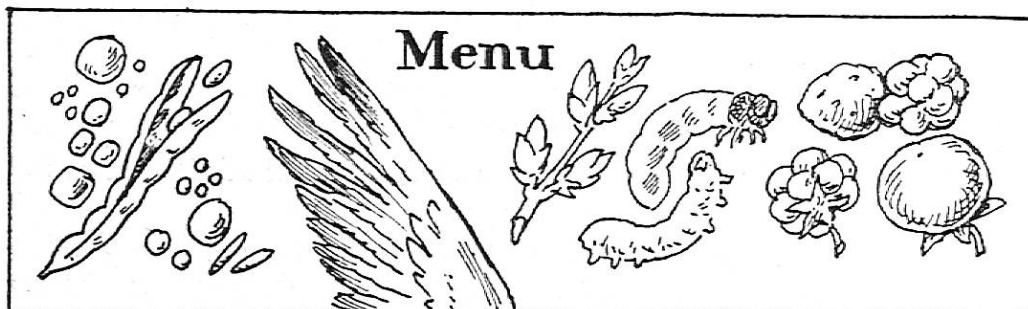
Observations

Bec : Noir, fort, épais, très développé. La mandibule supérieure se termine par un crochet, elle est plus longue que la mandibule inférieure (en forme de corbeille). On distingue les narines rondes entourées d'un rebord élevé.

Langue : Epaisse, charnue (les bords sont quelquefois armés de dentelures).

Yeux : Pupille brun-clair, tour des yeux blancs. Cercle nu autour de l'œil.

Plumage : Multicolore où le vert et le bleu dominant (suivant les espèces les couleurs varient des tons les plus neutres aux tons les plus éclatants). Il est vif, brillant.



Ailes : Fortes, pointues, courtes.

Pattes : Epaissees, fortes, courtes, doigts assez longs, la face supérieure recouverte d'écailles.

Ongles courts, manquent de vigueur, de puissance. Peut porter un ou deux doigts en arrière.

Documentation pour la maîtresse

Habitat : Forêt des tropiques (Amérique du Sud, Australie). (Ne vit généralement que là où vivent les singes.)

Vivent en sociétés ou en bandes très nombreuses ; ils choisissent leur demeure et de là, partent chaque jour pour entreprendre leurs excursions. Les membres d'une même troupe restent fidèlement unis.

Mœurs : Au crépuscule, des bandes de perroquets se massent à l'entrée d'un arbre creux. Ils y pénètrent l'un après l'autre. Ceux qui n'ont pas pu entrer se suspendent autour de l'ouverture avec leurs pattes et leur bec. Ils craignent un soleil trop ardent, mais pas la pluie et chantent sous les orages violents des tropiques. Ils se sèchent en se roulant dans la poussière dès l'orage terminé.

Si le soleil est ardent ou qu'un danger les menace, ils se réfugient dans un épais feuillage.

Si l'un d'eux donne l'alarme, tous se taisent aussitôt. Ils grimpent silencieusement, s'envolent et ne se font entendre que quand ils se sont éloignés du danger.

Nourriture : Fruits, graines en grande quantité ; certaines espèces mangent les bourgeons des arbres, les boutons des fleurs, quelques larves d'insectes. Ils pillent les champs de maïs et les jardins, s'attaquent aux meules de blé. Les plus âgés font la sentinelle sur l'arbre le plus élevé. Ils ouvrent les noix d'un coup de bec, sortent les graines les plus fines de leurs enveloppes. Ils détériorent tout sur leur passage. Ils goûtent à tous les fruits d'un arbre, en commençant par les branches inférieures et rejettent tous ceux qui ne leur conviennent pas. Après leur repas, ils vont s'abreuver et se baigner. Ils boivent beaucoup, même de l'eau salée. Ils prennent leur bain dans des flaques, puis ils vont se rouler dans le sable et couvrent leurs ailes de poussière.

Nid : Dans le creux des arbres ou des rochers ; ils nichent souvent dans des nids de pics. Quand ils ne trouvent pas de nid préparé, ils font un trou dans l'écorce ; ils se suspendent au tronc et du bec rongent et coupent fibre à fibre. Ils mettent des semaines pour achever ce travail. Quand le trou est creusé, le principal est fait. Quelques copeaux en tapissent le fond.

Ponte : Au printemps (de leur pays, soit avant la maturation des fruits). Une seule ponte de deux œufs arrondis, blancs, coquille lisse. Incubation (dépend des espèces) de 18 à 25 jours. La femelle couve seule, le mâle la nourrit ou lui raconte des histoires pour la distraire.

Jeunes : A la naissance, ils sont recouverts d'un rare duvet. A 5 jours ils ont leurs premières plumes, à 10 jours ils ouvrent les yeux. Ils quittent le nid un mois et demi plus tard. (Environ.)

Le père et la mère nourrissent leurs petits même après leur départ du nid.

Pour les nourrir, ils ramollissent dans leur jabot les grains destinés aux nourrissons et les leur dégorgent dans le bec. Ils ne leur donnent à manger que deux fois par jour.

A deux ans ils ont leur plumage définitif et sont adultes. Ils vivent longtemps. (Certains auteurs parlent de 60 à 70 ans, d'autres de plusieurs générations humaines.)

HISTOIRE DE JACO ET JACOTTE LES PERROQUETS DE LA FORÊT VIERGE

L'histoire que je vais vous raconter se passe dans un pays merveilleux : des fleurs éclatantes de couleurs, des arbres magnifiques entourés de lianes souples s'élèvent en forêts immenses et si profondes que les hommes ne peuvent y pénétrer.

C'est la patrie des Perroquets.

Jaco et Jacotte, les petits perroquets verts, rouges et bleus de la grande forêt équatoriale sont nés un beau jour de printemps. Papa Perroquet et Maman Perruche avaient choisi un grand nid de pic creusé dans le trou d'un vieux sycomore. Là ils avaient déposé deux beaux œufs blancs, bien lisses. Maman Perruche a couvé ses œufs pendant plusieurs semaines et Papa Perroquet lui racontait des histoires. Elle aimait les histoires du tigre qui chasse les gazelles, du gros boa qui rampe dans la forêt et s'enroule autour des arbres et surtout celle des singes qui se balancent et jouent dans les branches.

Puis un beau jour, Jaco et Jacotte sont nés ; ils sont sortis de l'œuf gros comme des poussins et couverts de duvet ; leurs yeux sont fermés. Ils ouvrent déjà un large bec et voudraient manger toute la journée.

Mais Perruche est une maman raisonnable ; elle prépare dans son bec les grains destinés à ses nourrissons, elle les avale pour qu'ils deviennent tendres, puis elle les dégorge dans le bec de ses petits. Elle ne leur donne que deux repas par jour. Et pourtant Jaco et Jacotte prospèrent bien ; au bout de 5 jours leurs plumes commencent à pousser.

Ce sont de mignons bébés perroquets. Ils restent toute la journée cachés dans leur nid ; mais ils ne s'ennuient pas ; ils écoutent les mille bruits de la forêt : la voix perçante de leurs oncles et tantes perroquets, le jappement des chacals, le cliquetis du serpent à sonnettes, les cris discordants des singes.

Dix jours ont passé, Jaco et Jacotte ouvrent leurs yeux pour la première fois. Ils sont éblouis par l'éclatante lumière du soleil. Comme elle est belle la grande forêt avec ses arbres gigantesques, ses lianes aux fleurs multicolores, son fleuve immense et bouillonnant où nagent des crocodilles ! Jaco et Jacotte voudraient tant quitter le nid pour partir à l'aventure. Mais leurs ailes ne sont pas assez puissantes ; il faut manger beaucoup de graines, de fruits et de bourgeons pour devenir grand et fort.

Une année s'écoule ; leur plumage est enfin devenu épais et brillant ;

celui de Jaco est gris avec la queue rouge, celui de Jacotte vert et bleu. Jaco et Jacotte ne se quittent jamais ; ils vont chaque jour à l'école des perroquets avec leurs cousins aras et cacatoès. Ils y font surtout de la gymnastique ; ils apprennent à grimper en s'accrochant avec leur bec, à se suspendre par une seule patte, à sauter d'un arbre à l'autre ; ils apprennent aussi à distinguer les noix, les noix de coco, le maïs, les bourgeons des arbres. Ils les reconnaissent par le goût, même les yeux fermés. Ils savent déjà sécher leurs plumes mouillées par la rosée, siffler, chanter, parler et surtout obéir à l'appel de leurs parents.

Aujourd'hui Jaco et Jacotte ont gaiement pris leur bain et se sont roulés dans la poussière pour se faire sécher. Ils décident de partir en promenade tout seuls ; ils voudraient tant connaître les animaux de la grande forêt.

Ils rencontrent l'oiseau-mouche au long bec, si petit qu'on dirait un papillon :

— Bonjour, petit oiseau ; comment t'appelles-tu ?

— Je m'appelle Colibri ou Oiseau-mouche.

— Et que manges-tu pour ton dîner ?

— J'aime surtout le sucre des fleurs et tous les petits moucherons qui sont au fond de leurs corolles, c'est pourquoi on m'appelle aussi « Baise-fleurs ».

— Merci, gentil Colibri et bon appétit ! crient Jaco et Jacotte en s'élançant sur un cocottier.

Ils rencontrent un grand singe assis sur son derrière.

— Pardon, Monsieur le singe, comment vous appelez-vous ?

— Je suis le grand singe Gorille.

— Et que mangez-vous pour votre dîner ?

— Ma femme et mes enfants m'apportent chaque jour des cannes à sucre, des épis de maïs et des fruits. Rien n'est meilleur pour un Gorille.

— Merci, Monsieur le singe et bon appétit.

Jaco et Jacotte continuent leur voyage. Ils rencontrent un tigre à la belle robe beige rayée de noir.

— Bonjour Monsieur le Tigre, nous voudrions savoir ce que vous mangez pour votre dîner ?

— Pour mon dîner ?... rugit le tigre. Hum !... Des antilopes, des gazelles, des singes, des zèbres et... même des perroquets !

A ces mots le tigre s'élance sur Jaco et Jacotte pour les manger. Heureusement les deux petits perroquets sont adroits ; plus rapides que le tigre ils s'élancent sur une branche élevée et s'aidant de leur bec ils grimpent jusqu'au sommet de l'arbre ; alors ils poussent des cris aigus : Merci, Monsieur le Tigre et... bon appétit !

Le tigre furieux, craignant d'être découvert s'enfuit au cœur de la forêt profonde.

Jaco et Jacotte se serrent l'un contre l'autre encore tremblants d'émotion.

Ils ont appris beaucoup de choses intéressantes en une seule journée ; ils les raconteront ce soir dans leur nid à Maman Perruche et à Papa Perroquet.

Ecole Pratique Emile Blanc

Place Bel-Air 4

LAUSANNE

Tél. 22 22 28

STÉNO-DACTYLOGRAPHIE
BRANCHES COMMERCIALES - LANGUES

Placement gratuit des élèves

Ouverture du Cours Ecole : 13 septembre 1954 à 14 h. Durée: 3-6 mois ou plus.



Fournisseur officiel de la palme S.P.V.

Vos imprimés

*seront
exécutés
avec goût
par l'*

Imprimerie
CORBAZ S.A.
Montreux

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne ou ses agences dans le canton, reçoit
les dépôts de sa clientèle et voue toute son atten-
tion aux affaires qui lui sont confiées.

VITAVIN S.A.
NYON

Téléphone 9 56 12

Votre adresse :

Un **Apéritif** exquis et de qualité :

Apéritif Vitavin 6.25 le litre

Porto rouge ou blanc, 10 ans 5.80 > >

Malaga d'origine 4.— > >

Madère de L'Ile 6.— > >

Envoi franco par 6 bouteilles

Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux

Caisse d'Epargne Cantonale Vaudoise

garantie par l'Etat et gérée par le

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

LAUSANNE

36 agences dans le canton de Vaud

TIRELIRES MISES GRATUITEMENT A DISPOSITION



DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

394

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

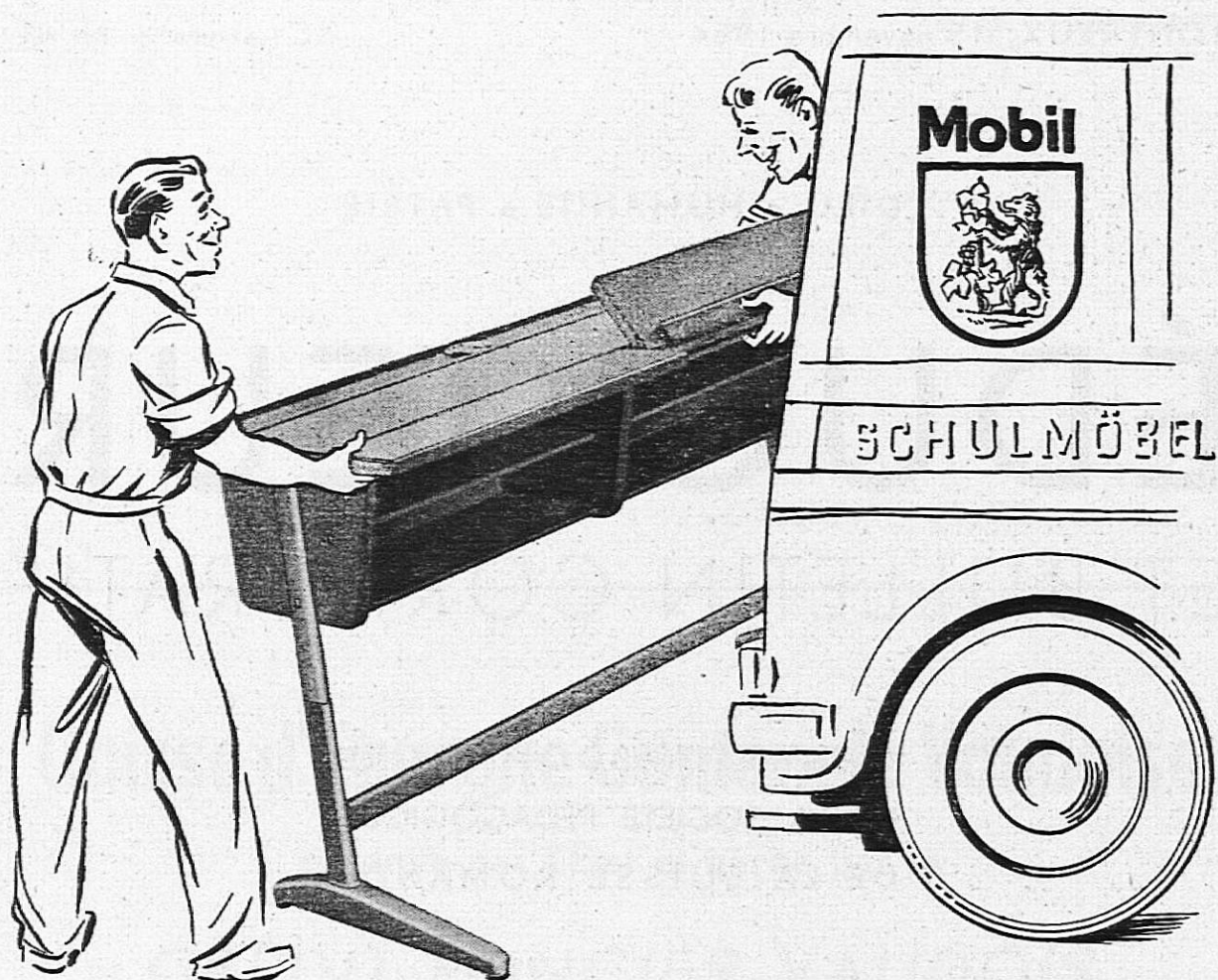
Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux 11 b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique



Un service prompt et soigné

Il suffit de téléphoner au numéro (071) 7 34 23 et Mobil vous installera dans une classe, gratuitement, le modèle de pupitre qui vous intéresse, pour que vous puissiez l'essayer et même l'utiliser sans ménagement pendant longtemps et sans que cela ne vous engage à rien. Mobil n'est pas une menuiserie quelconque, mais une fabrique moderne, bien dirigée et établie de longue date, qui même après bien des années se soucie encore du sort des meubles qu'elle a livrés.

Avant d'acheter des meubles scolaires, ne manquez pas de demander notre catalogue et une offre de prix ou une visite de notre représentant. Cela ne vous engage à rien.

U. Frei, Holz- und Metallwarenfabrik, Berneck

Réputée depuis longtemps pour sa qualité. Tél. (071) 7 34 23

